



AGENCE DU COLOMBIER

*Services Immobiliers / Luxury Real Estate*

## GRILLE TARIFAIRE HONORAIRES 2019

### **Transactions T.T.C.**

Non détention de fonds

- De 0 à 30 000 €	forfait 3 000 €
- Jusqu'à 100 000 €	9%
- 100 000 € à 150 000 €	8%
- 151 000 € à 200 000 €	7%
- + 200 000 €	6%

### **Mandat de gestion - Locations saisonnières T.T.C.**

25% à la charge du locataire

#### **Locations T.T.C. (Décret du 01/08/2014)**

- 1) Honoraires de négociation (exclusivement à la charge du bailleur) 300 euros
- 2) Honoraires de visites, de constitution du dossier et de rédaction du bail  
10€ par m<sup>2</sup> à la charge du locataire  
10€ par m<sup>2</sup> à la charge du bailleur
- 3) Honoraires d'état des lieux  
3€ TTC par m<sup>2</sup> à la charge du locataire  
3€ TTC par m<sup>2</sup> à la charge du bailleur

TVA en vigueur 20%

